

ANNEXE COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/03/2022



BOUYGUES

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS	3
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE.....	5
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	7
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	8
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	9
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	10
NOTE 7	VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	11
NOTE 8	CHIFFRE D'AFFAIRES	11
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL.....	12
NOTE 10	IMPÔT	12
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE	13
NOTE 12	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	15
NOTE 13	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES	15

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs du premier trimestre 2022

Les principales opérations et acquisitions du premier trimestre 2022 sont présentées ci-après :

- Au cours du second semestre 2021, afin de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêts, Bouygues SA a mis en place une pré-couverture, dans la perspective du refinancement de l'emprunt obligataire à échéance 2023. Dès la signature en novembre 2021 par Bouygues de la promesse d'achat d'Equans auprès d'Engie, Bouygues a pris la décision de mettre en place des opérations de pré-couverture pour refinancer sur les marchés obligataires le crédit syndiqué destiné à l'acquisition d'Equans. Ces opérations ont été traitées entre novembre 2021 et janvier 2022, pour partie sous forme de swaps contingents de pré-couverture subordonnés à la réalisation de l'acquisition d'Equans. Au 31 mars 2022, la juste valeur de l'ensemble des swaps de pré-couverture s'élève à 439 millions d'euros (dont 165 millions d'euros au titre des swaps contingents) avant impôts différés passifs de 113 millions d'euros, et est comptabilisée à l'actif du bilan en « Instruments financiers – Couverture des dettes financières ». Elle s'élevait à 39 millions d'euros avant impôts différés au 31 décembre 2021. La variation du trimestre (cf note 7 de l'annexe) a été comptabilisée en « Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres ».

Lorsque les swaps de pré-couverture seront débouclés, un impôt sera dû. Sur la base de la juste valeur de ces swaps au 31 mars 2022 et de nos dernières prévisions fiscales, cet impôt serait de l'ordre de 113 millions d'euros (montant comptabilisé en impôts différés passifs au 31 mars 2022) dont la moitié imputée sur les déficits de l'intégration fiscale et la moitié décaissée en 2022. Il sera compensé par la déduction des charges financières sur emprunt obligataire qui se fera au taux d'émission.

- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord pour la création d'une société destinée à déployer jusqu'à environ 1 350 nouveaux sites Mobile à travers la France en dehors des Zones Très Denses. Cette société, contrôlée par Cellnex, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera d'une option d'achat des titres de Cellnex exerçable entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2045, 2050 et 2055, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.
- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom, Phoenix Tower International (société américaine au portefeuille de Blackstone spécialisée dans la construction d'infrastructures mobiles) et Phoenix France Infrastructures ont signé un accord pour la création d'une société destinée à acquérir 2 000 sites Mobile en Zone Très Dense et d'en déployer jusqu'à 400 supplémentaires. Cette société, filiale directe de Phoenix France Infrastructures, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera désormais d'une option d'achat de titres de Phoenix France Infrastructures exerçable entre le 15 janvier et le 15 juillet 2038, puis tous les 2 ans jusqu'en 2051, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de ces deux sociétés.
- Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Bouygues, ayant très peu d'activité dans ces deux pays, n'est pas directement impacté par le conflit en cours. En effet, en 2021, Bouygues a réalisé 123 000 euros de chiffre d'affaires en Russie et 24 000 euros en Ukraine. Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers.
- Le 28 février 2022, TF1 a annoncé avoir reçu une promesse d'achat de la chaîne TFX (canal 11 de la TNT) d'Altice Media et lui avoir consenti une exclusivité. Le 8 avril 2022, TF1 a annoncé la finalisation avec Altice des accords relatifs à cette cession, dans le cas où le projet de fusion avec le groupe M6 annoncé en 2021 serait autorisé. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'autorisation des autorités compétentes (Autorité de la Concurrence et Arcom) et à la réalisation du projet de fusion entre le groupe TF1 et le groupe M6. La chaîne TFX restera ainsi intégralement contrôlée par le groupe TF1 tout au long de l'année 2022. La cession de TFX s'inscrirait dans le cadre du projet de fusion des groupes

TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021. Elle contribuerait à ce que le groupe combiné, conformément à la législation, n'édite pas davantage que sept chaînes nationales sur la TNT.

- Le 24 mars 2022, TF1 et M6 ont signé un accord avec France Télévisions concernant le rachat de la participation de 33,33 % de France Télévisions dans Salto, le service de vidéo à la demande par abonnement détenu à parts égales par France Télévisions, TF1 et M6, dans le cas où le projet de fusion avec le groupe M6 annoncé en 2021 serait autorisé. Par cet accord, les groupes TF1 et M6 s'engagent, en cas de réalisation de leur projet de fusion, à racheter la participation de 33,33 % de France Télévisions pour une valeur définitive de 45 millions d'euros. Salto reste contrôlée conjointement par ses trois actionnaires tout au long de l'exercice 2022 pour poursuivre le développement de la plateforme.

1.2 Faits significatifs du premier trimestre 2021

Les principales opérations et acquisitions du premier trimestre 2021 sont présentées ci-après :

- Le 29 janvier 2021, Alstom a annoncé l'acquisition de Bombardier Transport qui a été réalisée à travers deux augmentations de capital réservées à des affiliées de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de Bombardier Inc. Un profit de dilution de 56 millions d'euros a été comptabilisé dans le résultat consolidé du premier trimestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées » sur la base d'une valorisation par Alstom des 76 184 296 actions émises au cours du jour de la réalisation de l'acquisition, soit 3,4 milliards d'euros. À l'issue de ces opérations de capital, Bouygues détenait 6,35 % du capital social d'Alstom.

Le 10 mars 2021, Bouygues a annoncé la cession de 12 millions d'actions Alstom (représentant 3,23 % du capital social d'Alstom) pour un montant net de frais de 492 millions d'euros, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de frais et d'impôts de 59 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé du premier trimestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ». À l'issue de cette opération, Bouygues détenait 3,12 % du capital d'Alstom. Cette participation résiduelle était comptabilisée en titres mis en équivalence au 31 mars 2021.

Le 2 juin 2021, Bouygues a annoncé la cession de 11 millions d'actions Alstom (représentant 2,96 % du capital social d'Alstom) pour un montant net de frais de 492 millions d'euros, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de frais et d'impôts de 93 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé du deuxième trimestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ». À l'issue de cette opération, Bouygues détenait 0,16 % du capital d'Alstom. La perte de l'influence notable a entraîné le reclassement de la participation résiduelle en « Autres actifs financiers non courants » ainsi que sa réévaluation à la juste valeur en date du 2 juin 2021 pour 6 millions d'euros, comptabilisée en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ».

La participation résiduelle dans Alstom comptabilisée en « Autres actifs financiers non courants » s'élève à 18 millions d'euros au 31 décembre 2021.

- En mars 2021, Bouygues Telecom a cédé à Towerlink le bâti et les infrastructures passives de 7 sites MSC (data centres) pour 107 millions d'euros. Une plus-value de 62 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ». Au cours du deuxième trimestre 2021, 4 sites supplémentaires ont été cédés pour 61 millions d'euros portant la plus-value à 97 millions d'euros au 30 juin 2021. Au cours du second semestre 2021, 2 sites supplémentaires ont été cédés pour 31 millions d'euros portant la plus-value à 114 millions d'euros, comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » au 31 décembre 2021. Deux sites sont classés au bilan en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2021 pour un montant de 8 millions d'euros.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 mars 2022

- Le 6 avril 2022, Bouygues Telecom et Vauban Infrastructures Partners (Groupe BPCE) ont conclu un accord stratégique destiné à accélérer le déploiement des lignes FTTH dans les zones moyennement denses (AMII) et peu denses (AMEL/RIP) auprès des différents opérateurs d'immeuble, soit environ 21 millions de prises. Bouygues Telecom a créé une société dédiée, SDFAST (Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires) et a lancé, courant 2021, un appel d'offres à l'issue duquel Vauban Infrastructure Partners, agissant pour le compte de ses fonds, a été retenu comme futur actionnaire majoritaire de ladite société. SDFAST aura principalement pour objet d'acquérir des droits d'accès de long-terme auprès des Opérateurs d'Immeuble, contribuant de cette manière au co-financement de la fibre optique aux cotés des principaux opérateurs français. Environ deux milliards d'euros seront ainsi investis dans les cinq prochaines années. La société fournira à Bouygues Telecom l'ensemble des services d'accès aux lignes FTTH dans le cadre d'un contrat cadre de prestations de services d'accès d'une durée de 35 ans et aura également la faculté de proposer les mêmes services à des opérateurs tiers. Bouygues Telecom dispose d'une option pour prendre le contrôle de la société chaque année entre le 31 juillet et le 31 décembre de 2031 à 2033, puis tous les 5 ans de 2036 à 2056.

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 31 mars 2022 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 23 mars 2022 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 31 mars 2022, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 11 mai 2022.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 31 mars 2022 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2021 et au 31 mars 2021 dont le bilan et la variation des capitaux propres ont été retraités pour tenir compte des conclusions de l'IFRS IC relatives à la norme IAS 19. Ces conclusions ont conduit le Groupe à réexaminer la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière. L'application de cette décision se traduit au 31 mars 2021 par une augmentation des capitaux propres publiés de 69 millions d'euros. Les provisions pour indemnités de fin de carrière ont été réduites de 90 millions d'euros et les impôts différés passifs ont augmenté de 10 millions d'euros. À l'actif, les impôts différés actifs ont diminué de 12 millions d'euros et les coentreprises et entités associées ont

augmenté de 1 million d'euros. Aucun impact n'a été constaté sur le compte de résultat et sur l'état des produits et charges comptabilisées du 1^{er} trimestre 2021.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt des sociétés est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf pour les sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à la fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2021. Les effectifs, les salaires ou hypothèses actuarielles peuvent être mis à jour lorsque l'impact est significatif.

Au 31 mars 2022, une augmentation des taux d'actualisation utilisés pour les indemnités de fin de carrière et pour les pensions de 80 points de base en moyenne par rapport au 31 décembre 2021 a été constatée mais non prise en compte sur le trimestre.

L'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation en France et à l'international sur les montants des provisions enregistrées s'élèverait à :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	50 points de base	(37)	40
Pensions (International)	20 points de base	(19)	20

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 31 mars 2022, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2021, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2022.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022

- Amendements à IAS 37

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 37 relatifs à l'évaluation des contrats onéreux. Ces amendements précisent les coûts à prendre en compte lorsque l'entité établit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

- Amendements à IAS 16

Le 2 juillet 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 16 relatifs à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Ces amendements interdisent à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. L'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

Concernant les conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38 citées en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021, l'analyse des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS (*Software as a Service*) est en cours et sera finalisée en 2022. À ce stade de l'analyse, l'impact sur le Groupe apparaît non significatif.

2.4 Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à une faible activité du premier trimestre, principalement chez Colas en raison des conditions climatiques. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur le premier trimestre 2022

	Valeur nette
31/12/2021	7 446
Changements de périmètre	
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	13
31/03/2022	7 459

La hausse sur le premier trimestre 2022 concerne essentiellement des écarts de conversion pour 15 millions d'euros.

Les *goodwill* provisoires au 31 mars 2022 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2021 sont déterminés de la manière suivante :

UGT	Destia Oy		iZen
	Colas		TF1
Prix d'acquisition (I)	252		22
Actifs nets acquis hors Goodwill : (II)	(40)		(7)
Actif non courant	(71)		(5)
Actif courant	(137)		(16)
Passif non courant	28		2
Passif courant	140		12
Affectation du prix d'acquisition : (III)			(4)
Écarts d'évaluation incorporels			(5)
Écarts d'évaluation corporels			
Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)			1
Part non acquise			4
Goodwill (I)+(II)+(III)	212		15
Écarts de conversion			
Goodwill au 31/03/2022	212		15

3.1.2 Répartition du *goodwill* par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	31/03/2022		31/12/2021	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Bouygues Construction ^a	1 136	100,00	1 129	100,00
Colas ^b	1 559	96,85	1 552	96,85
TF1 ^b	1 367	44,03	1 369	43,68
Bouygues Telecom ^b	3 397	90,53	3 396	90,53
TOTAL	7 459		7 446	

(a) *goodwill* sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) *goodwill* sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

En l'absence d'indice de perte de valeur, les *goodwill* comptabilisés au 31 mars 2022 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2021	878
Quote-part du résultat de la période	(3)
Écarts de conversion	5
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	15
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	17
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(2)
31/03/2022	893

La valeur des coentreprises et entités associées augmente de 15 millions d'euros.

La valeur de la SDAIF au bilan dans les comptes de Bouygues au 31 mars 2022 s'élève à 280 millions d'euros et tient compte d'une quote-part de résultat négatif de 3 millions d'euros.

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

Capital de Bouygues SA

Au 31 mars 2022, le capital social de Bouygues SA est constitué de 382 513 308 actions d'une valeur nominale d'un euro.

	31/12/2021	Flux 2022		31/03/2022
		Augmentation	Réduction	
Actions	382 504 795	8 513 ^a		382 513 308
NOMBRE DE TITRES	382 504 795	8 513		382 513 308
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	382 504 795	8 513		382 513 308

(a) L'augmentation du capital correspond à l'exercice d'options de souscription pour 8 513 actions au premier trimestre 2022.

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2021	809	246	396	642	2 093
Écarts de conversion	1		1	2	4
Changements de périmètre		1	(2)		(1)
Dotations	21	3	15	7	46
Reprises sur provisions utilisées	(20)	(5)	(9)	(8)	(42)
Reprises sur provisions non utilisées	(1)	(6)	(2)	(3)	(12)
Gains et pertes actuariels	(14)				(14) ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	(1)		1	28	28
31/03/2022	795	239	400	668	2 102

(a) Avantages du personnel	795	dont principaux métiers concernés :	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	525	Bouygues Construction	286
Médailles du travail	124	Colas	336
Pensions	146	TF1	39
		Bouygues Telecom	91
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	239		
Provisions sur litiges clients	76	Bouygues Construction	88
Réclamations sous-traitants	40	Bouygues Immobilier	25
Autres litiges de personnel et divers	123	Colas	67
		Bouygues Telecom	51
(c) Garanties données	400		
Provisions garanties décennales	262	Bouygues Construction	299
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	138	Bouygues Immobilier	24
		Colas	77
(d) Autres provisions non courantes	668		
Provisions risques divers étranger	41	Bouygues Construction	127
Provisions risques sociétés non contrôlées	136	Colas	345
Démantèlement et remise en état des sites	323	Bouygues Telecom	136
Provisions contrôle organismes sociaux	103		
Autres provisions non courantes	65		

(e) Les écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi figurent pour 14 dans l'état consolidé des produits et charges comptabilisés et sont essentiellement liés à la mise à jour des tables de rotation chez Colas Rail UK.

5.2 Provisions courantes

Provisions liées à l'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^a	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^a	Autres provisions courantes ^b	Total
31/12/2021	42	409	552	327	1 330
Écarts de conversion		4	7	2	13
Changements de périmètre					
Dotations	1	39	36	15	91
Reprises sur provisions utilisées	(1)	(31)	(66)	(18)	(116)
Reprises sur provisions non utilisées		(10)	(17)	(1)	(28)
Virements de rubriques et autres mouvements	(1)	10	(6)	3	6
31/03/2022	41	421	506	328	1 296

(a) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(b) Autres provisions courantes :

	328	dont principaux métiers concernés :	
Provisions pour réassurance	39	Bouygues Construction	134
Provisions pour restructuration	8	Bouygues Immobilier	27
Provisions pour remise en état des sites (courant)	27	Colas	109
Provisions courantes diverses	254	TF1	35

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	31/03/2022	31/12/2021	31/03/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	746	884	3 114	3 814
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	349	340	2 017	1 565
Emprunts et dettes financières divers	107	100	434	426
TOTAL DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	1 202	1 324	5 565	5 805

Les dettes financières non courantes diminuent de 240 millions d'euros. Cette variation s'explique pour l'essentiel par le reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA pour 700 millions d'euros compensé par une augmentation des emprunts non courants chez Colas de 449 millions d'euros.

Les dettes financières courantes diminuent de 122 millions d'euros. Cela s'explique principalement par le remboursement de l'emprunt obligataire à échéance février 2022 chez Bouygues SA pour 800 millions d'euros compensé par le reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA pour 700 millions d'euros.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

Note 7 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2021	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	31/03/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 501	4	(2)	(1 914)			4 589
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(351)	8		(35)			(378)
TRESORERIE NETTE (A) *	6 150	12	(2)	(1 949)			4 211
Dettes financières non courantes	5 805	9	2	472 ^b		(723) ^c	5 565
Dettes financières courantes	1 324			(840) ^b	(3)	721 ^c	1 202
Instruments financiers nets	(38)	1		^b	(408) ^d		(445)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	7 091	10	2	(368)	(411)	(2)	6 322
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(941)	2	(4)	(1 581)	411	2	(2 111)

(a) baisse de la trésorerie nette du premier trimestre 2022 de 1 939 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie

(b) flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement du premier trimestre 2022 de -368 millions d'euros analysés dans l'état consolidé des flux de trésorerie se décomposant en augmentation de 711 millions d'euros et en diminution de 1 079 millions d'euros

(c) dont reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA pour 700 millions d'euros

(d) dont 400 millions d'euros de variation de juste valeur des swaps de pré-couverture dans le cadre du financement de l'acquisition d'Equans et de l'émission d'un nouvel emprunt obligataire pour 700 millions d'euros en 2023

Note 8 Chiffre d'affaires

	1 ^{er} trimestre 2022				1 ^{er} trimestre 2021			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 335	1 721	3 056	37	1 295	1 736	3 031	39
Bouygues Immobilier	374	25	399	5	427	25	452	6
Colas	1 249	1 147	2 396	29	1 158	850	2 008	26
TF1	486	65	551	7	456	45	501	7
Bouygues Telecom	1 789		1 789	22	1 738		1 738	22
Bouygues SA et autres	3	10	13		2	10	12	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	5 236	2 968	8 204	100	5 076	2 666	7 742	100

La ventilation du chiffre d'affaires par rubrique et métier figure en note 11 de l'annexe.

Note 9 Résultat opérationnel

	1 ^{er} trimestre	
	2022	2021
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(77)	(77)
Autres produits opérationnels	8	62
Autres charges opérationnelles	(24)	(6)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(93)	(21)

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

1^{er} trimestre 2022

Les autres charges opérationnelles nettes concernent Bouygues Telecom, TF1, Bouygues Construction et Bouygues SA. Elles s'élèvent à 16 millions d'euros et se composent de :

- 8 millions d'euros de plus-values de cession de *data centres*, partiellement compensés par 2 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau et 1 million d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom ;
- 3 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez TF1 ;
- 5 millions d'euros de coûts au sein du pôle Energies & Services, chez Bouygues Construction, dans le cadre du projet de rachat d'Equans par Bouygues SA; et
- 13 millions d'euros de coûts relatifs principalement aux projets de rachat d'Equans auprès d'Engie et de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez Bouygues SA.

1^{er} trimestre 2021

Les autres produits opérationnels nets concernaient Bouygues Telecom et Bouygues Immobilier. Ils s'élevaient à 56 millions d'euros et se composaient de :

- 62 millions d'euros de plus-value de cession de *data centres* partiellement compensés par 2 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau chez Bouygues Telecom; et
- 4 millions d'euros de charges de restructuration nettes chez Bouygues Immobilier.

Note 10 Impôt

Le produit d'impôt s'élève à 27 millions d'euros au premier trimestre 2022.

	1 ^{er} trimestre	
	2022	2021
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	27	16

Le taux effectif d'impôt est de 19 % sur le premier trimestre 2022, contre 20 % sur le premier trimestre 2021. Le taux effectif 2022 s'explique principalement par des déficits n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs à l'étranger, ainsi que par la diminution du taux d'impôt en France de 28,41 % à 25,83 %.

Note 11 Information sectorielle

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 1^{er} TRIMESTRE 2022							
Publicité				377			377
Prestations de services	1 061	12	71	170	1 401	48	2 763
Autres produits sur activités de construction	1 998	387	1 900				4 285
Autre chiffre d'affaires	18		435	14	395		862
Chiffre d'affaires total	3 077	399	2 406	561	1 796	48	8 287
Chiffre d'affaires inter-activités	(21)		(10)	(10)	(7)	(35)	(83)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES							
	3 056	399	2 396	551	1 789	13	8 204
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	85		(293)	60	87	(16)	(77)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	80		(293)	57	92	(29)	(93)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	1	1	7	(7)	(4)	(1)	(3)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	65	(1)	(225)	15	54	(39)	(131)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 1^{er} TRIMESTRE 2021							
Publicité				358			358
Prestations de services	966	15	78	134	1 363	51	2 607
Autres produits sur activités de construction	2 071	437	1 592				4 100
Autre chiffre d'affaires	21		350	18	380		769
Chiffre d'affaires total	3 058	452	2 020	510	1 743	51	7 834
Chiffre d'affaires inter-activités	(27)		(12)	(9)	(5)	(39)	(92)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES							
	3 031	452	2 008	501	1 738	12	7 742
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	81	4	(277)	57	76	(18)	(77)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	81		(277)	57	136	(18)	(21)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	2	(4)	(2)	(6)	(4)	119	105
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	57	(7)	(220)	15	80	96	21

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	85		(293)	60	87	(16)	(77)
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(4)	(1)	(7)	(1)	(15)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	46	3	66	93	269	1	478
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(23)	9	(5)	(2)	9	4	(8)
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(22)	(4)	(22)	(3)	(4)		(55)
EBITDA APRÈS LOYER 1^{er} TRIMESTRE 2022	84	8	(258)	147	354	(12)	323

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	81	4	(277)	57	76	(18)	(77)
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(4)	(1)	(6)		(13)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	49	3	66	84	258	2	462
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	9		(11)	(9)	7	11	7
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(21)	(6)	(19)	(3)	(5)		(54)
EBITDA APRÈS LOYER 1^{er} TRIMESTRE 2021	116	1	(245)	128	330	(5)	325

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan 31 mars 2022							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	2 898	(298)	(603)	378	(2 037)	(2 449)	(2 111)
Indicateurs financiers bilan 31 décembre 2021							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	3 521	(142)	(33)	198	(1 734)	(2 751)	(941)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 1^{er} trimestre 2022							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	130	2	(262)	131	377	(46)	332
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(7)		(13)	(66)	(492)		(578)
Remboursement des obligations locatives (III)	(17)	(2)	(33)	(6)	(41)		(99)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	106		(308)	59	(156)	(46)	(345)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(764)	(155)	(213)	132	(27)	11	(1 016)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 1^{er} trimestre 2021							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	129	7	(237)	117	339	(30)	325
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(16)	(1)	(11)	(49)	(269)	(1)	(347)
Remboursement des obligations locatives (III)	(22)	(2)	(26)	(5)	(36)	0	(91)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	91	4	(274)	63	34	(31)	(113)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(705)	(35)	(118)	4	(74)	(18)	(946)

Note 12 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2021 à l'exception de :

- cautions données dans le cadre du projet du métro de Manille aux Philippines pour 112 millions d'euros chez Colas; et
- la fin de l'engagement pris en 2021 par Newen chez TF1 sur un contrat de location, dans le champ de la norme IFRS 16, dont le bien a été mis à disposition au premier trimestre 2022.

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2021.